

Souchitude et originalitude

Hédi Bouraoui

Number 85, January 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42093ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouraoui, H. (1996). *Souchitude et originalitude*. *Liaison*, (85), 24–26.

SOUCHITUDE ET ORIGINALITE

HÉDI BOURAOUI, UNIVERSITÉ YORK

Au début des années 1980, j'avais formulé, d'une manière lapidaire, la création littéraire de notre province : « Écrire en français en Ontario, c'est lancer des S.O.S. dans le désert ». Cinq ans plus tard, en 1988, je soulignais la nécessité d'un « dialogue des cultures parmi diverses sensibilités, divers registres, ouverts aux échos de la Différence. Dans ce sens, le texte franco-ontarien pourrait avoir des chances d'interpeller non seulement les lecteurs éventuels de son environnement immédiat, mais aussi d'avoir droit au chapitre des dialogues internationaux et intercontinentaux de la francophonie ». Depuis ce temps-là, beaucoup d'encre a coulé et bien des choses ont changé. Nous avons fait des pas timides mais essentiels. D'abord, la fondation d'une Association des auteurs de l'Ontario en 1988 qui a pris de plus en plus d'ampleur et acquis de plus en plus de pouvoir financier et opérationnel sous la présidence de l'énergique et dévoué Pierre Pelletier. L'Association a mené de front plusieurs projets : répertoire des membres, catalogue des œuvres, rendez-vous littéraires, création du bulletin de liaison, *Participe Présent*, consultations dans diverses régions de la province, décentralisation pour une représentativité de plus en plus accrue, des stands et des concours aux salons du livre de l'Outaouais, de Toronto et de grands efforts pour impliquer les média à promouvoir les œuvres par des concours, des recensions, des débats... l'embauche d'une directrice de l'Association et de contractuelles pour l'organisation de colloques comme celui d'aujourd'hui, de mini-spectacle, de café-dessert littéraire etc. et la demande d'un prix francophone dans le cadre du prestigieux Trillium, le seul grand prix de notre province.

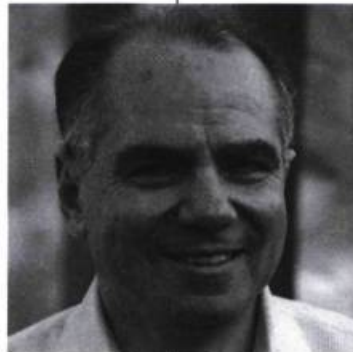
Cette recrudescence d'activité est parallèle à la production littéraire par des maisons d'édition dont *Prise de parole* qui a célébré son vingtième anniversaire, *L'Interligne* son quinzième, *le Vermillon* son dixième, *Le Nordir* son huitième, *le GREF*. Activité fébrile de productions littéraires qui semble surtout se replier sur elle-même dans un régionalisme exacerbé tout en révélant une certaine complaisance qui frustre ou révolte sans faire avancer notre cause.

Je ne tente pas de dresser le bilan car l'on me demande ici de réfléchir sur l'avenir de cette littérature. On ne peut

émettre aucune hypothèse de travail sans se tourner vers le passé ou sans avoir conscience de ce que nous avons accompli. L'activité créatrice est mouvante et fluctuante par définition et ne peut être emprisonnée ni dans des catégories figeantes, ni dans des schémas réducteurs.

Je n'ai point besoin de rappeler qu'un corpus littéraire franco-ontarien s'est constitué avec son histoire littéraire (même si elle est boîteuse, incomplète et partielle), des anthologies contestées en dépit de leur effort d'inclure tout le monde (sans trop y réussir), une critique journalistique interne à la province qui ne couvre pas toujours le terrain. D'autre part, la critique universitaire se veut révolutionnaire mais reste contestée car elle a pris pour parti de ne circonscrire que la catégorie de « l'exiguïté », grille d'évaluation qui est au fond une notion traditionnelle de minorisation du corpus à la recherche d'autres minorités pour asseoir son pouvoir. En se positionnant dans la marginalité ou la dite « petite littérature », cette critique ne fait que s'inscrire dans l'institution littéraire qu'elle croit contester. Dans ce sens, l'approche critique mine et à la limite rétrécit elle-même son propre espace dans le terrain fertile du discours qu'elle croit remettre en cause ! Elle ne rallie donc pas tout le monde autour de cette notion « minimalisante » à connotation dérogatoire et négative. Il ne faut pas oublier que ce corpus commence à trouver sa place dans le curriculum et les cursus des universités comme l'avait fait celui de la littérature québécoise dans les années 1960. Le temps et la production sont avec nous.

Même si certains membres de l'AAOF ont reçu le prix du Gouverneur général en poésie ou en critique littéraire, ainsi que d'autres prix provinciaux, nationaux et internationaux, il n'en reste pas moins qu'on s'accommode bien de cette atmosphère de complaisance et de nombrilisme que nous nous sommes imposés, légitimant par là cette métaphore caduque en lui donnant un statut de grille méthodologique appliquée à tort et à travers. On ne cesse de nous dire que la quête de notre identité ne peut passer que par l'affirmation d'un régionalisme étroit en état de « prise de parole » qui cherche, mais en vain, son « nordir ». Ainsi l'espace délimité ou l'on nous a installés n'a aucune chance de s'adresser ni à l'écrasante majorité anglophone



ni à d'autres minorités francophones. La quête d'identité est ainsi fissurée dès le départ parce qu'elle persiste à promouvoir une faiblesse fondamentale du marginalisé qui ne peut se sentir qu'exclus de toute reconnaissance. Cette ambiguïté est entretenue et même renforcée par la dichotomie instaurée à l'intérieur du corpus et parmi les écrivains et écrivaines eux-mêmes, distinguant, politiquement et logistiquement, les gens de souche et les gens dits ethno-culturels. Ajoutez à cela ceux et celles qui sont d'origine québécoise et qui écrivent à partir d'ici tout en se réclamant de là-bas, plus d'autres variantes qui minent la dite « institution littéraire ». Il existe donc une fragmentation systématique exacerbée par un effet de « ghétisation », ou si l'on préfère, de « balkanisation » qui empêche toute cohésion de se manifester, tout esprit de corps de rassembler ses forces.

La quête d'identité est assez souvent une quête d'absence où le moi se met en état de conformisme romantique, c'est-à-dire exagérant son aliénation et son exil dans le vide social qui l'entoure. Ainsi, il surévalue son moi à l'intérieur du système régional, ce qui lui enlève sa pertinence et son fondement dans le système socio-économique de la nation et de la communauté internationale. Ce divorce établit en dépit de lui-même un chantage subtil entre l'artiste et l'État, et la contestation reste futile.

En dépit de ces avatars, nous assumons que le corpus littéraire de l'Ontario français a atteint le stade de la maturité, quoi qu'en disent ses détracteurs. Il a réussi à se tailler un espace littéraire certain et un déploiement de plus en plus visible. Il faudrait alors se pencher un instant sur les manques à pourvoir. D'abord les maisons d'édition, pour la plupart subventionnées par le provincial et le fédéral, ne pratiquent pas toujours une politique ouverte à toutes les formes d'expression sans exclusive. Elles auraient à éviter ce genre de censure derrière laquelle les éditeurs se cachent pour restreindre leur production à un clan qui écrit dans la même mouvance avec la même idéologie. D'autre part, le temps pris pour la parution d'un livre varie, en général, de trois à cinq ans, ce qui est un scandale pour l'écrivain, déphasé et aliéné par rapport au texte qu'il a fini depuis des années ! Les éditeurs devraient assumer une responsabilité professionnelle en ce qui concerne les deniers du public — après tout c'est l'argent des contribuables qu'ils encaissent sous forme de subvention — et développer une politique éditoriale qui serait équitable, efficace et productrice pour l'ensemble des auteures et auteurs. Il existe donc un malaise entre l'écrivain et son éditeur qui ne représente pas



toujours le fruit de son labeur dans les conditions les plus favorables : manque de promotion et de publicité, répugnance à donner un grand nombre de livres en service de presse, oubli d'envoyer les livres aux prix provinciaux, nationaux et internationaux, dédain de poursuivre une politique agressive pour les livres de poésie, considérés *a priori* comme un produit invendable. Autrement dit, les éditeurs n'entrent pas dans l'arène du marché pour rompre ses lois et ainsi transformer le rôle d'éditeur *assisté* en éditeur *solvable* et indépendant. Mais il y a encore un chemin énorme à faire dans ce sens pour permettre aux livres franco-ontariens d'entrer dans les circuits du marché national et mondial.

Que l'on ne se trompe pas : je ne plaide pas pour le côté mercantile de la production littéraire mais pour sa diffusion au plus grand nombre de lecteurs afin que l'impact laissé change les mentalités. Il ne s'agit pas de mesurer l'utilité de l'œuvre en fonction de sa vente et de son prix mais de l'apport visionnel, de sa charge esthétique et éthique, en un mot de sa valeur d'échange et de transformation. L'écrivain est ainsi sollicité de participer dans la liberté la plus totale à l'élaboration du corpus et de sa cohésion. À cette fin, il faudrait veiller à ne plus cloisonner les écrivains et écrivaines en « de souche » et en « ethnoculturels », en gens d'ici, gens d'ailleurs, mais de faire « brasser » toutes les cultures dans la mosaïque canadienne. Il est vrai que nous avons tous une langue commune mais dont les soubassements culturels sont diversifiés, ce qui fait notre richesse mais aussi notre façon de nous distinguer. Ce moyen de ralliement confère à l'unité identitaire ses diverses manifestations originelles et originales.

Du point de vue formel, toutes les factures poétiques ou romanesques devraient trouver leur place au soleil ontarien. Nous savons qu'il faut prendre des risques pour innover, transformer un genre ou une tradition. Je pense que les écrivains et écrivaines d'ici relèvent ce défi et le prennent à leur dépens. Cependant l'institution devrait encourager toutes les voix, au lieu de leur présenter des obstacles qui les empêchent d'accéder au chapitre d'une francophonie nationale et internationale. Il est toujours très difficile de changer la vision conceptuelle d'un art narratif ou poétique. Bouleverser le réel ou son effet par un vertige imaginaire ou subvertir les clichés par des tournures stylistiques anti-traditionnelles comporte non seulement des risques de ne pas se faire publier mais aussi des dangers de choquer les *politically corrects* qui ont tendance à jouer aux censeurs et à robotiser la création. L'humour,

comme certaines abstractions ou symbolisations, peut alors disparaître pour ne pas dire être condamné au silence. Sortir du rituel écrivant qui s'attache indubitablement au sol, au sang, à l'origine, aux biens matériels, à l'argent... à toutes ces choses qui donnent l'illusion de la présence de l'être en un lieu donné, bien circonscrit. Mais pour sortir de ces carcans, il faut avoir le courage de se remettre en question en se posant les questions primordiales de l'écriture et du sujet dans nos sociétés de fin de siècle. Cette réflexion salutaire dans la sphère esthétique nous permettra d'éviter le cercle vicieux de l'emprisonnement dans des catégories de mode, de « professionnalisme marchand », d'hégémonie artificielle de l'ordre établi, de conformisme débile.

AUJOURD'HUI, ÉCRIRE EN FRANÇAIS EN ONTARIO C'EST SE DÉPARLER ENTRE SOI À L'INTÉRIEUR DE LA GUEULE D'UN ORIGNAL EMPRISONNÉ DANS UNE CAGE AUX FOLLES ÉRIGÉE SUR SON PROPRE TERROIR. Cette formule représente pour moi l'enjeu d'un écrivain qui exerce sa fonction dans une langue au statut officiel et naturel donc légitimement intégré et reconnu sur son territoire. N'oublions pas que l'original fait partie de notre paysage nordique ontarien. Il représente par son corps et les couleurs de son poil la diversité qui nous caractérise. Dans son *Voyage en Amérique*, Chateaubriand le décrivait ainsi : « l'original a le mufle d'un chameau, le bois plat du daim, les jambes du cerf. Son poil est mêlé de gris, de blanc, de rouge, de noir ; sa course est rapide ». Si j'ai évoqué sa gueule, c'est pour reprendre la formule de Kateb Yacine, l'Algérien qui parlait de la « gueule du loup » en se positionnant par rapport au français. Pour nous la « gueule de l'original » traduit une réalité naturelle et logique de notre présence historique mise à jour par l'apport multiculturel, en plus des deux peuples fondateurs du pays. Parfois les immigrés récents peuvent se considérer en dépendance permanente et en équité douteuse par rapport à certains qui se disent être les seuls à posséder le privilège du facteur temps, source de légitimité irrévocable. Ainsi, il n'y a que le passé lointain qui justifie le présent. Il serait amusant de parler ici de « souchitude » ou « d'originalitude » pour dire que ce passé monopolisateur centralise pour marginaliser ! Quoi qu'il en soit, l'original est dans une cage, et elle n'est pas dorée. Cet isolement est antinaturel. Nous devons tous pouvoir circuler dans la forêt langagière et sans « cages », le plus librement possible, sans la moindre entrave. Et si nous revenions à ces « souches » folles sans cesse évoquées, nous constaterions que nous avons tous une souche, peuples fondateurs et ethno-



culturels inclus. De même pour les amérindiens — occultés dans ce débat parce que leur culture n'apparaît presque pas, exception faite des *Chants de la Toundra*, de Pierre Léon — l'appel à l'origine ne légitime ni l'histoire ni les droits aux prérogatives. Autrement dit, nous sommes tous en état de ce que les Belges ont appelé « l'insécurité linguistique qui crée un complexe d'infériorité par rapport à une norme standard métropolitaine centralisatrice ». En ce que nous concerne, nous n'avons pas à nous conformer à cette définition qu'il faut éviter parce qu'elle fragilise notre production littéraire. Il faut donc ôter cette « insécurité » fondamentale instaurée à notre insu dans la collectivité créatrice.

Je plaide donc pour un assainissement de l'atmosphère et de l'espace créateurs pour que toutes les factures littéraires et artistiques puissent se déployer en toute liberté, trouver équitablement leur place chez les éditeurs et faire rayonner leur originalité dans le cadre du corpus de l'Ontario français. Une monopolisation de l'ensemble des auteures et auteurs est nécessaire pour un ré-équilibre des forces créatrices, une ouverture aux autres langues qui se pratiquent dans un paysage langagier de plus d'une centaine de langues. Il faut développer un esprit d'acceptation et de tolérance de toutes les différences. L'effort commun consisterait aussi à inscrire aux programmes de nos lycées et de nos universités un corpus littéraire franco-ontarien représentatif de toutes les tendances et de toutes les régions sans discrimination aucune. Donner la priorité aux oeuvres d'ici pour les faire passer ailleurs, c'est ainsi que fonctionne l'histoire littéraire pour tous les pays : l'acceptation totale du produit de chez soi sur son propre terrain avant de le passer aux régions voisines d'abord et au reste du monde par la suite.

La littérature franco-ontarienne a atteint son stade de maturité, et il est temps d'exiger une liberté totale pour les créatrices et les créateurs. Pour ce faire, il faut sortir de la « victimisation », du « misérabilisme », de « l'humiliation », pour rejoindre la lumière et la dignité des forces artistiques capables non seulement de nous émouvoir et de nous toucher, mais aussi de nous faire prendre conscience, donc de réfléchir et d'analyser la dynamique de notre présence ici et ailleurs. Alors nous saisirons les ressorts fondamentaux de ce qui distingue notre corpus, les lois essentielles qui gouvernent notre identité, et les mouvements constructeurs qui régissent notre devenir littéraire et socio-culturel. ◀